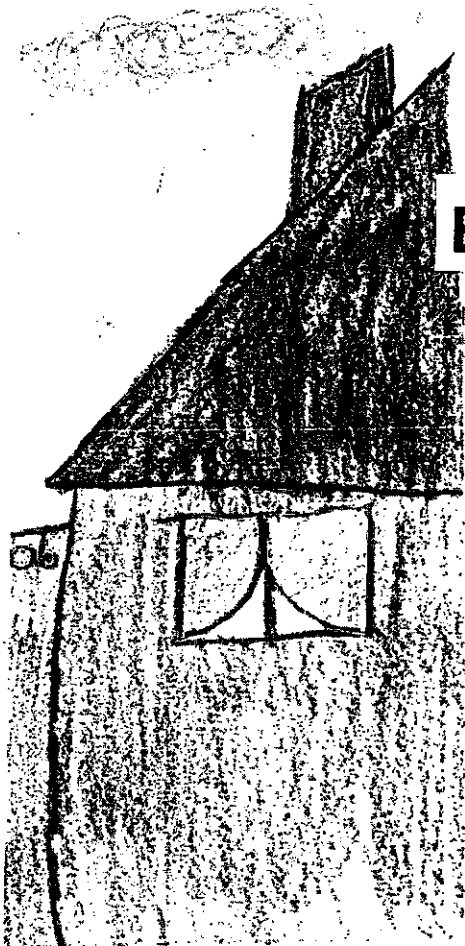


LA FAMILLE ÉVOLUE ET DEMEURE VIVANTE



BULLETIN DE LIAISON

DOSSIER

**Les enfants du divorce:
Un nouveau défi pour
les parents
par Francine Guilbault**

Bulletin officiel de la Fédération des associations des familles monoparentales du Québec
890, boul. Dorchester est, pièce 2320, Montréal H2L 2L4 (514) 288-5224

SOMMAIRE

Le mot de la présidente.....	1
Carnet..... Et les enfants	2
Vie associative.....	3
Code d'éthique.....	7
Profil monoparental..... "Je suis née ce jour là"	8
Dossier chaud:.....	9
Les enfants du divorce... Un nouveau défi pour les parents	
<ul style="list-style-type: none">• Conséquences psychologiques et sociales ou comment les enfants réagissent-ils au divorce de leurs parents?• Conséquences économiques: les femmes cheffes de famille sont pauvres... et leurs enfants aussi.• Les besoins des enfants du divorce: comment y répondre?• La médiation: aide précieuse pour mieux vivre la rupture et réorganiser la vie familiale future	
Bulle jeunesse.....	18
Consommation.....	20
En vrac.....	22
Coin lecture et culture.....	23

Historique de la FAFMQ

En octobre 1973, les premiers jalons d'un regroupement provincial d'associations de familles monoparentales furent jetés lors d'un teach-in sur la famille organisé par l'Université de Sherbrooke à l'occasion de la Semaine de la famille. Mais c'est en septembre 1974 que le regroupement prit vraiment forme sous le nom de Carrefour des associations de familles monoparentales, et le siège social dès lors fut transporté à Montréal.

En 1982, le Carrefour change de nom pour celui de Fédération afin de mieux annoncer la structure provinciale de l'organisme et de mieux évoquer l'idée de «représentation».

Objectifs et rôles de la FAFMQ

La Fédération regroupe des personnes qui se trouvent de gré ou de force projetées dans une société nouvelle où les règles du jeu sont modifiées et où les modèles n'existent plus. Elle doit donc relever le défi immense de développer des outils adéquats afin de répondre à ces nouvelles exigences.

C'est dans cette optique qu'elle se reconnaît un rôle interne de formation et d'information, vis-à-vis de ses membres et qu'elle s'engage actuellement dans une démarche de réflexion collective en vue de repréciser le rôle et l'orientation de ses associations.

La Fédération dans son rôle externe, poursuit sa lutte pour la réforme des lois qui touchent les familles monoparentales. Elle est présente partout par des mémoires, elle participe à des fronts communs, à des tables de concertation, à des coalitions. Elle prend position dans des dossiers, tels le droit de la famille, la loi pour favoriser la perception des pensions alimentaires, la politique familiale, les régimes de pension, la fiscalité, les camps familiaux, le logement, etc...

Ce double rôle lui impose donc les objectifs suivants:

- améliorer la situation socio-économique des familles monoparentales;
- fournir un soutien aux associations locales;
- faire des pressions et des recommandations;
- agir comme agent d'information et de consultation;
- être un agent de formation.

La Fédération se veut un agent de changement social.

Équipe de coordination:

Madeleine Bouvier, Aline Drouin, Lucie Dubuc, Lily Gaudreault, Colette Lepage-Viger, Huguette Limoges, Bill Riley.

Rédaction:

Madeleine Bouvier, Aline Drouin, Lucie Dubuc, Lily Gaudreault, Huguette Limoges, Céline Signori.

Collaborations spéciales:

Francine Guilbault
Parents Uniques de Laval

Mise en page et composition:

Evelyne Sheehy

Photocomposition et impression:

R.L.Q.

Dépôt légal

Les textes de ce bulletin peuvent être reproduits sans permission, pourvu qu'on indique la source.

Les articles publiés dans ce numéro n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement la pensée officielle de la FAFMQ

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE



Voeux de Noël

Ah! Noël . Paix aux âmes de bonne volonté! Encore Noël .. Période de l'année où "tout le monde est beau, tout le monde est gentil" Mais, pour nous familles monoparentales, Noël, c'est pas un cadeau!

Quand nos moyens financiers sont limités, quoi offrir à nos enfants, sans pour cela grever notre budget pour des mois à venir? Surtout que la société de consommation qui les entoure les prépare à recevoir comme si tout leur était dû.

Comment réussir une telle Fête quand on n'a souvent que le nécessaire pour vivre? Comment agir dans l'ambiance exubérante qui règne autour de nous et que notre coeur et notre esprit sont à la tristesse?

Je revois aujourd'hui mon premier Noël seule, et je vous assure qu'il m'en reste quelques frissons. Bien sûr, les enfants étaient là, mais ils avaient bien senti mes états d'âme, puisqu'ils avaient les mêmes J'aurais voulu me rouler en boule, dormir et ne me réveiller qu'au printemps Heureusement, il y avait les enfants, alors pour eux, je me suis secouée et j'ai fait comme si.

J'ai tenté de faire comme si j'étais heureuse, comme si l'avenir ne m'inquiétait pas, comme si on s'en sortirait Ça a marché, (un peu) mais je ne l'ai pas réalisé tout de suite. Les autres Noëls se sont améliorés tranquillement. J'ai encore parfois la nostalgie, mais de moins en moins, des Noëls "d'avant".

Je disais que la période de l'année où il est si difficile d'être seul(e), c'est bien le temps des Fêtes. Fête de l'amour, donc on devrait être deux, car paraît-il, l'Amour ça se conjugue à deux (les poètes et les chansonniers nous rabattent les oreilles avec ça).

Aujourd'hui je n'en suis plus si sûre Je tente et réussis assez bien à avoir la "solitude heureuse!". Pas facile, me direz-vous? Je suis parfaitement d'accord avec vous Mais en pratiquant un peu tous les jours on peut et on doit y arriver On ne peut cependant vivre une "solitude heureuse" sans qu'il y ait eu d'abord une réconciliation avec soi et un parti pris pour soi. Quand on peut compter sur soi, on devient son propre réconfort.

Je n'ai malheureusement pas de recette ni de "truc" miracle à vous donner pour traverser cette période dans la joie et la sérénité. Mais, ce que je peux vous dire, que vous ayez ou non des enfants, c'est de faire de gros efforts pour vous faire plaisir.

Faites comme si . La joie, l'espérance et l'amour sont des états d'être qui se communiquent à notre entourage Le jour où l'on réalise que l'on est bien face à soi, nous voilà prêts(es) à nous aventurer dans de nouveaux sentiers. Et qui sait ce que nous réserve cette nouvelle randonnée?

A toutes et à tous, je souhaite des Fêtes remplies de "petits bonheurs" et un Noël vivant d'espérance

Meilleurs voeux

Céline Signori



Madeleine Bouvier, d.g.

Et les enfants!

Le Congrès d'orientation de la Fédération des associations de familles monoparentales du Québec (FAFMQ) tenu en octobre dernier a rendu plus présente encore la notion d'organisme familial qu'est la Fédération.

Les associations membres veulent répondre aux besoins de la problématique d'ajustement à la rupture et à ses conséquences par des activités qui touchent les éléments suivants de la problématique:

- la difficulté à assumer la rupture de son couple;
- la faiblesse économique des femmes;
- la faiblesse de la participation parentale des hommes;
- le désarroi des enfants;
- les nouveaux modes de vie à développer.

Les enfants ont dorénavant leur place à la FAFMQ. Déjà des discussions s'amorcent dans les régions sur la place et les droits des enfants de familles éclatées.

Dans le cadre de la Semaine nationale de la famille, la Fédération a aussi voulu reprendre ce thème en organisant une

rencontre d'échanges regroupant un conseiller technique auprès de l'Union internationale des organismes familiaux (UIOF), Monsieur Moulay Ali Alaoui des organismes familiaux, la Fédération des Unions de familles (FUF) et la Confédération des organismes familiaux du Québec (COFAQ), des intervenantes, Louise Lavoie-Aubut, travailleuse sociale au scolaire, Madeleine Laperrière, directrice du service Education-coup-de-fil, ainsi que Renée Dandurand de l'Institut québécois de recherche sur la culture (IQRC).

La rupture du couple parental (que ce soit par décès, séparation ou divorce) est un événement déclencheur de révolte, de désarroi, de souffrances et un élément perturbateur de valeurs pour tous les membres de la famille. Qui soutient les enfants à travers ces événements, nous sommes-nous demandé? L'action des organismes familiaux est-elle en mesure de faciliter ce cheminement des jeunes à la suite de la rupture de leurs parents?

En premier lieu, une mise au point s'impose. Il faut se garder de tout mettre sur le dos de la famille monoparentale. Des situations psychologiques sont communes tant aux familles biparentales qu'aux familles monoparentales; d'où la nécessité de dédramatiser sans préjugés et de tenir compte de l'environnement social.

La crise de la famille, c'est souvent et surtout une crise sociale. On associe facilement les familles monoparentales à délinquance et pauvreté. Le divorce, il est vrai, appauvrit les familles et il faut veiller à ce que le déséquilibre financier ne soit pas trop grand entre les conditions financières des en-

fants avant et après la rupture. Mais bien d'autres conditions doivent accompagner cet appauvrissement pour conduire à la délinquance. A preuve, les enfants d'Afrique, pauvres parmi les pauvres, vivent dans une grande solidarité car ils sont pris en charge par toute la communauté. Pauvreté chez eux n'est pas synonyme de délinquance.

Chez nous, une collaboration étroite ne pourrait-elle pas s'établir entre le milieu scolaire et les familles à parents uniques? La direction d'école, les professeurs et les parents pourraient simultanément soutenir les jeunes en détresse. Leurs signaux d'alarme lancés sous forme de tentatives de suicide, de délinquance ou autres, commandent une réponse des adultes; apprendre à lire le non-verbal, être attentifs(tives) aux phrases répétitives, mettre le focus sur le jeune lui-même et non seulement sur les problèmes.

Il est des épreuves qui détruisent et des épreuves sur lesquelles on peut se structurer, dit Françoise Dolto. Et c'est par le langage que l'on peut rendre l'épreuve structurante. Il FAUT PARLER AUX ENFANTS; il faut nommer ce qui blesse. Les enfants doivent connaître ce qui se passe et exprimer ce qu'ils vivent au niveau des émotions.

Ainsi, un enfant qui a deux foyers à la suite de la séparation de ses parents, n'a pas à se sentir déchiré: au contraire, cela peut lui être présenté comme une preuve d'amour de ses parents pour lui et peut être vécue par lui comme une réunion du noyau parental. Ce sont plutôt les problèmes de garde non réglés qui amènent des problèmes de comportement et de maladie chez les enfants.



L'essai des nouvelles valeurs de prise en charge, d'épanouissement et d'autonomie, peut également aider les enfants à trouver pour eux des solutions satisfaisantes. Ceci est applicable aux parents aussi car les besoins des parents ressemblent ici étrangement à ceux des enfants.

Les organismes familiaux, de quelque structure qu'ils soient, doivent donc faire en sorte de développer les outils nécessaires pour aider à liquider la souffrance de la rupture chez les enfants et en faire la promotion auprès de leurs membres.

Je tiens à remercier chaleureusement toutes les personnes qui se sont impliquées dans cet échange qui n'est qu'une amorce à la réflexion sur les enfants de familles monoparentales.

Congrès d'orientation et assemblée générale

Le Congrès d'orientation, tenu à Québec les 3-4 octobre dernier, avait pour buts:

- de resserrer les liens entre les divers paliers de la Fédération;
- de nous recentrer collectivement sur une même problématique;
- d'ajuster nos moyens d'action en conséquence;
- de réaffirmer la vocation familiale de notre regroupement.

Étant donné les ressources de plus en plus nombreuses offertes aux familles monoparentales par le milieu extérieur (programmes de retour au travail et aux études, services de garde, cours de croissance personnelle ou d'ajustement à un choc émotif, etc.), il ressort que les raisons d'être principales des associations de familles monoparentales sont l'accueil, l'information et la référence.

Les associations doivent demeurer les lieux neutres et chaleureux qui accueillent, entourent et supportent les personnes ébranlées par un changement subit de leur vie familiale. Lieux de solidarité, de partage, d'information et de références, lieux de fête aussi, les associations sont indispensables pour amorcer une reprise en charge de sa vie.

Reprise en charge individuelle d'abord, mais aussi familiale. Les personnes désorientées par cette brisure du couple demeurent des parents dont dépendent des enfants qui n'ont pas à subir ces déchirements des adultes. Il nous revient d'apprendre, et ensuite d'informer les personnes qui s'adressent à nous, sur les transitions les plus humaines pour passer d'un moment de vie familiale à un autre.

Reprise en charge collective aussi, où le regroupement doit continuer à oeuvrer afin que tout le tissu social tienne compte de cette réalité des nouvelles familles et légifère en conséquence.

Telles ont été les réflexions à la base de ce congrès. C'est avec beaucoup de sérieux et d'implication que les délégué(e)s se sont donné(e)s des moyens d'action pour réaliser ces objectifs.

L'assemblée générale

Le rapport d'activités de la Fédération pour 86-87 a fait état de cette intense vie associative de réflexion, de partage et d'actions et a mis en lumière l'effort particulier entrepris en 86-87 pour former des agents multiplicateurs dans nos différentes régions, c'est-à-dire des intervenant(e)s plus spécifiquement centré(e)s sur notre problématique et nos moyens

d'action et qui seront en mesure d'aider les associations qui en feront la demande.

Le rapport souligne également les grands dossiers "politiques" qui ont retenu l'attention du Conseil d'administration au cours de l'année passée. Il s'agit du *partage des biens familiaux*, et d'un intérêt poussé pour les *services de médiation à la famille, des services de garde*, autant pré-scolaire que scolaire, *du rattrapage scolaire* et de la reconnaissance des acquis et, bien sûr, du dossier sur la *politique familiale*.

Plan d'action 87-88

L'assemblée générale a entériné le plan d'action avec ses trois grands axes:

- 1) la continuité de nos actions tant internes qu'externes (incluant les dossiers ci-dessus nommés);
- 2) la mise en marche du plan de soutien et de développement des associations locales;
- 3) la mise en action du projet d'autofinancement de l'ensemble du regroupement afin d'assurer à tous une meilleure stabilité financière.

L'équipe des responsables régionales



Les responsables de nos sept régions sont demeurées les mêmes:

- pour Montréal, **Colette Lepage-Viger**
- pour la Montérégie, **Lucie Tétreault**
- pour le Lac Saint-Jean, **Rose-Hélène Leboeuf**
- pour le Bas Saint-Laurent, **Armande Bélanger**
- pour la Mauricie-Bois-Francs-Lanaudière, **Claudette Hubert**
- pour Québec-Appalaches, **Denise Perreault**
- pour Québec-Laurentides, **Madeleine Paquet**

Nos membres élus

Le Conseil d'administration est formé cette année de

- **Céline Signori**, présidente (Montréal)
- **Marie-France Pothier**, vice-présidente (Mauricie-Bois-Francs-Lanaudière)
- **Gérald Lemyre**, trésorier (Montréal)
- **Allne Gagné**, secrétaire (Lac Saint-Jean)
- **Allne Lamarre**, conseillère (Montérégie)
- **Lisette Lacroix** (Laurentides-Québec)
- **Fernande Dionne** (Bas Saint-Laurent)
- **Carmen Laflamme** (Appalaches-Québec)



Le Conseil d'administration pour 87-88

3e colloque provincial sur les services de garde en milieu scolaire

La Fédération a tenté depuis quelques années, de promouvoir l'intérêt de ses membres en faveur des services de garde en milieu scolaire.

Lorsqu'on parle de "chaînon manquants", dans les services d'aide aux personnes qui vivent une modification de leur milieu familial, nous pensons aux ressources que nous aimerions voir mises sur pied pour soutenir les familles (particulièrement les familles monoparentales) aux prises avec les nombreux problèmes qu'entraîne le fait de vivre à la fois seul (e) le rôle de parent et celui de pourvoyeur. Les services de garde en milieu scolaire nous apparaissent à cet effet comme étant une des alternatives les plus privilégiées.

C'est pourquoi le Conseil d'administration de la FAFMQ a délégué Lucie Tétreault, responsable régionale de la Montérégie, pour nous représenter au 3e colloque provincial de l'Association des services de garde en milieu scolaire tenu en octobre dernier à Québec.

Le Conseil d'administration a également voté son adhésion à l'Association en tant que membre associé.

Réalisations pour 86-87

Le rapport d'activités déposé pour 86-87 fait état de nouvelles encourageantes:

-une croissance intéressante du nombre de services de garde en milieu scolaire: 72 services ont été mis sur pied cette année. Cela augmente à environ 500 le nombre de services de garde en

milieu scolaire au Québec, desservant en tout 30,000 enfants;

-le personnel est de mieux en mieux préparé pour fournir un travail de qualité;

-les parents sont plus capables d'exprimer leurs besoins et plus déterminés à les faire valoir;

-quelques commissions scolaires sont davantage préoccupées de ces nouveaux services et leur fournissent temps, organisation et encadrement.

Mais le rapport constate également certains aspects moins positifs:

- le manque d'information et de soutien sur les services de garde tant de la part du ministère de l'Éducation, que de l'Office des services de garde et des commissions scolaires;

-le manque de mesures incitatives auprès des commissions scolaires pour favoriser l'implantation des services de garde dans les écoles de leur juridiction;

-il n'existe aucune sécurité relativement aux locaux utilisés à cette fin dans les écoles;

-le travail des éducatrices est généralement mal reconnu dans leurs écoles; elles ont un statut d'employée de soutien;

-aucun programme de perfectionnement ne leur est offert par leur propre commission scolaire.

Dans le but d'encourager la population à créer ou à utiliser ces services de garde dans les écoles, l'Association a entrepris une campagne massive de sensibilisation et d'information auprès des écoles pré-scolaires et primaires, des commissions scolaires, des comités de parents, des maisons de formation, des CLSC, des services de garde autres que scolaires, ainsi qu'auprès de tous les députés du

Québec.

Notons également que l'Association a expérimenté un projet pilote durant l'été 87 d'un service de garde estival pour les 5-12 ans à Beauport, impliquant la municipalité, la commission scolaire et l'Office des services de garde à l'enfance.

Plan d'action pour 87-88

On note, au chapitre des projets à venir, une meilleure adaptation des services de garde en milieu rural, ainsi qu'un concept de garde plus dynamique pour les 9-12 ans.

Semaine de la famille

Pour la troisième année se tenait, du 5 au 11 octobre, la Semaine nationale de la famille. Cet événement a été mis sur pied conjointement par Services à la famille Canada et les groupes familiaux.

L'objectif principal de cette activité est de souligner le rôle primordial de la famille et sa contribution à la société. On soulignait plus particulièrement cette année, les *Enfants* et le rôle important que jouent la famille et la société dans le soin et la formation à leur apporter.

Le comité québécois de la Semaine de la famille dont je fais partie, afin de lui donner une couleur locale, a choisi d'en faire une semaine "thématique". Les sept thèmes suivants ont donc été privilégiés.

- L'implication de chacun dans la famille d'aujourd'hui.
- L'enfant et sa famille.
- La famille biparentale.
- La famille monoparentale.
- Les grands-parents.
- L'adolescent et sa famille

La proclamation officielle d'ouverture de la Semaine a été faite par le ministre Robert Dutil au Centre St-Pierre. Les organismes familiaux et tous ceux que la famille intéresse étaient présents. Bien sûr, l'événement a été couvert par les médias, n'avions-nous pas un ministre parmi nous?

Si nous comparons avec l'an dernier, nous sommes assez fiers de la couverture de cet événement par les journalistes. Comme des enfants, nous en aurions voulu beaucoup plus, mais c'est un départ.

Le réseau de télévision Quatre Saisons, lundi, mardi et mercredi, lors de son Grand Journal du

soir, a souligné de façon particulière cette Semaine de la famille. J'y avais, en votre nom, une petite participation. J'ai aussi été invitée à l'émission du mardi, "Marguerite et Compagnie". J'ai donc informé l'auditoire sur les buts de cette Semaine, de notre Fédération, et j'ai évidemment profité de l'occasion qui m'était donnée pour annoncer le lancement des Actes du colloque. Huguette et moi avons aussi participé, chacune séparément, à des émissions radiophoniques.

Donc on a eu l'occasion de se faire connaître et reconnaître. A la suite de ces expériences, mon souhait pour l'an prochain serait que chacune de nos as-

sociations organise des activités conjointes avec d'autres organismes ou autrement, afin que les "monoparentaux" soient bien identifiés comme *Famille* au sein de leur communauté respective.

Alors, planifiez maintenant, n'ayez pas peur d'innover, formez des sous-comités et trouvez des idées originales, qui ne sont pas nécessairement dispendieuses, afin que tous nos membres participent activement aux événements de la Semaine de la famille.

Faites-en une grande fête!

Céline Signori

A l'occasion de son 10e anniversaire de fondation, l'association de familles monoparentales La Source de Victoriaville a organisé un concours de dessins, invitant les enfants de ses membres à illustrer des scènes de leur vie familiale.

Leur responsable a eu l'heureuse idée de nous les faire parvenir; c'est donc avec plaisir que nous nous servons de ces dessins pour illustrer le présent volume.



Florence Dubois - 11 ans

Si les mages étaient des gens d'aujourd'hui

Avertis de ce qui allait se passer, sans doute bien autrement que par le mystérieux rayonnement d'une étoile, ils arriveraient en quelques heures. Ce n'est certes pas au pas balancé des chameaux qu'ils traverseraient les déserts d'Asie jusqu'aux riches vallées de chez nous. Mais un avion "nouvelle étoile" les transporterait en plein ciel pour atterrir devant le nouveau-né appelé à un destin exceptionnel.

Rythme antique. Rythme sans hâte. Silence profond. Contemplation des astres dans la nuit bleue d'Orient. Ces hommes devaient pourtant brûler du désir d'arriver, de savoir, de donner. Astreints à cette longue marche, à quoi donc les mages ont-ils pu appliquer la curiosité de leur esprit, la ferveur de leur coeur?

Nous autres, nous perdons si vite courage et compréhension quand les choses durent. Nous émiettons si maladroitement le temps par nos impatiences. Nous faisons tout si vite, croyant que ce qui compte, c'est l'action extérieure seulement, alors qu'elle vaut ce que vaut le mobile intérieur. Et dès notre

arrivée au but de quelque voyage, nous voici bavards, nerveux, anxieux même.

Eux les sages, ils entrèrent tout imprégnés de recueillement dans l'étable. Mais tout au long de la route, ils avaient pensé, médité. C'est pourquoi ils se montrèrent si simples dans leur adoration et, sans s'étonner de ce qu'ils découvriraient là, ils virent plus loin que les apparences et purent, d'une âme éclairée, pénétrer jusqu'au mystère divin.

Garder dans nos vies agitées une place pour le recueillement et le rapprochement, n'est-ce pas ce que nous négligeons le plus? Les Fêtes nous en fournissent l'occasion.

Pour aller de l'avant dans l'amélioration de nos échanges familiaux, gardons à l'esprit le respect des êtres chers, qu'il s'agisse de prévoir une réunion de "famille" avec nos grands et nos petits enfants ou d'établir un contact coeur à coeur. Chassons toute idée de discorde et d'incompréhension; par exemple, pouvons-nous céder sans agressivité à "l'autre parent" la journée

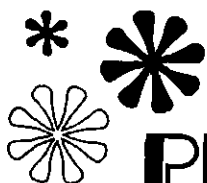
que nous avons réservée pour la fête?

Dans la lumière de l'amour, recherchons des moyens positifs qui nous conduiront à des relations harmonieuses. Tâchons aussi de découvrir des façons de mieux exprimer nos sentiments à ceux qu'on aime. C'est encore là le plus beau cadeau que l'on puisse offrir. Car peu importe la valeur matérielle, c'est l'intention qui compte. Comme les mages, présentons-le avec simplicité et sincérité, détournons-nous des apparences, distinguons plutôt la valeur du don de soi dans ces moments privilégiés.

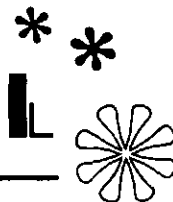
Enfin, rappelons-nous les lents et beaux voyageurs. Les yeux tournés vers l'étoile et ayant accepté les délais et les tâtonnements, ils se rendaient dignes de reconnaître, sous les apparences déconcertantes, l'harmonie dont ils rêvaient.

Puissions-nous recréer une atmosphère de paix et de générosité de coeur en cette période de recommencement, de réjouissances.

Colette Lepage-Viger



PROFIL MONOPARENTAL



Avec leur permission, nous empruntons à l'association Parents Uniques de Laval cet émouvant témoignage paru dans leur bulletin l'Eclaircie des mois de septembre/octobre 1987. Une telle force d'espérance ne peut qu'adoucir la pénible réalité de certain(e)s d'entre nous qui désespèrent de la lumière.

"Je suis née ce jour-là"

Septembre 1984: j'arrive à Parents Uniques avec toute ma timidité, mes craintes, ma solitude mais surtout, ma souffrance. Souffrance si profonde que j'ai l'impression d'avoir les entrailles déchirées, le cœur éclaté, l'âme à la dérive. Je me noie.

Qu'est-ce que je fais assise ici parmi des femmes qui sont sensiblement dans la même situation que moi. Comment a-t-il pu m'arriver à moi ce qui n'arrive qu'aux autres? Pourtant tout allait bien, comme dans mes rêves. J'avais ce que j'avais toujours souhaité: un bon mari, une belle maison, un bébé adorable. Et la vie poursuivait son chemin sans embûche. De trois nous allions bientôt être quatre et former enfin une vraie famille. Mais...

Par un soir d'hiver glacial, mon bon gars de mari m'annonce tout simplement qu'il ne m'aime plus et qu'il veut divorcer. C'est la catastrophe. Le monde s'écroule autour de moi. Sans force, je suis au bord du désespoir, et j'ai si mal. Mon fils aura 2 ans demain et je suis enceinte de 5 mois d'une petite fille qui ne connaîtra jamais le confort douillet du ventre de sa mère. Je ne veux plus de ce bébé et j'ai une peur terrible de le perdre. Je ne comprend plus.

Je ne veux pas avoir ce bébé seule: "nous l'avons fait à deux, nous l'aurons à deux". et je m'accroche à un homme qui ne

m'aime plus, à un mariage qui ne tient plus et plus je m'accroche, plus je me brûle. Je retarde tout simplement l'échéance terrible de la rupture inévitable, moment si redouté et pourtant si libérateur. Libérateur d'angoisse, de doute, d'insomnie, de tension mais surtout, d'une longue attente.

Je suis seule au milieu d'une mer de désespoir tenant contre moi mes deux enfants. Je tremble, et mes enfants suivent tous les deux le même mouvement, en silence. C'est alors que j'arrive à Parents Uniques, comme si je venais de traverser une tornade. Guillaume a 2 ans et demi et Jacynthe 2 mois. Ils ont les mêmes blessures que moi. Je peux lire sur le visage de Guillaume qui ne parle pas encore toute la panique, l'inquiétude, la tristesse, la souffrance que je ressens moi-même. Comment le rassurer, lui faire sentir que je l'aime? Mes paroles ne semblent pas l'atteindre et pour cause. Six mois plus tard, j'apprendrai qu'il est sourd et qu'il ne parlera peut-être jamais.

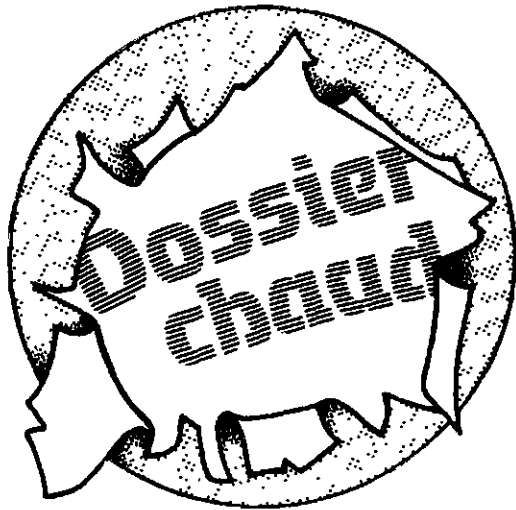
Il paraît que c'est dans la souffrance que l'on grandit. Eh bien, j'ai grandi. Et en beauté. J'ai non seulement survécu à la tempête mais j'en suis sortie avec confiance, force, estime et un humanisme que je ne me connaissais pas. Une fois le

choc de la séparation passé, plusieurs diront qu'ils renaissent. Cela n'a pas été le cas pour moi: *je suis née ce jour là.* Avant, j'existais, je suivais une route bien droite, toute tracée d'avance qui devait me mener au bonheur. J'aurais pu marcher longtemps, Aujourd'hui je regarde le ciel, le soleil, les arbres, le sourire de mes enfants et je mords dans la vie à pleines dents, je ne me contente plus d'exister, je vibre à chaque moment que je vis.

Mais non, tout cela n'est pas venu tout seul. Il y a trois ans, Parents Uniques fut pour moi une bouée de sauvetage. Mais il ne sert à rien de s'accrocher à une bouée si on ne fait pas l'effort de se rendre jusqu'au bord. J'ai traversé de durs moments, j'ai pensé ne jamais arriver à m'en sortir. J'ai vraiment livré une dure bataille. J'en suis souvent sortie meurtrie. **MAIS J'AI GAGNE.**

Cours de croissance, thérapie individuelle et lectures appropriées m'ont aidée à traverser les embûches. Mais, tous ces efforts auraient été nuls si je n'avais pas eu en moi cette volonté d'aller toujours plus haut et plus loin. J'ai tout d'abord appris à me connaître et à reconnaître mes qualités, mes défauts et surtout mes limites.

(suite p. 21.....)



Depuis 1984, Francine Guilbault est coordonnatrice à Re-Nou-Vie, une association de familles monoparentales à Châteauguay. Parallèlement à ce travail, elle a entrepris, en 1984 également, une maîtrise en service social. De septembre 1986 à juin 1987, elle partage son temps entre l'association et le Service de médiation à la famille de Montréal où elle fait un stage spécialisé en médiation.

La thèse de maîtrise qu'elle vient de terminer traite de la médiation en divorce. Membre de la Fédération madame Guilbault a bien voulu nous faire profiter de ses recherches et de ses réflexions.

LES ENFANTS DU DIVORCE... UN NOUVEAU DEFI POUR LES PARENTS.

Francine Guilbault m.s.s.

Le phénomène du divorce et de la séparation va en grandissant et ainsi la famille traditionnelle (maman-papa et leurs enfants) évolue vers d'autres formes, soit famille monoparentale ou famille reconstituée. Il est maintenant reconnu que la moitié (50%) des nouveaux couples connaîtront une rupture de vie de couple alors que cette proportion n'était que de 9% la première année d'application de la Loi sur le divorce au Canada (1968). De plus, les familles monoparentales augmentent à une vitesse vertigineuse puisqu'elles ont vu une hausse de 50% en 10 ans comparativement à 14% pour les familles biparentales de la même période (Statistique Canada 1988).

Or la fin d'une relation de couple intense et personnelle est d'abord et avant tout un problème familial qui affecte tous les membres de la famille-parents et enfants.

Le propos de cette réflexion écrite portera sur *l'impact du divorce/séparation chez les enfants*.

Disons tout de suite qu'ils sont très nombreux:

. Aux *Etats-Unis* en 1981: 1.2 millions de divorces impliquent 1.5 millions d'enfants

. Au *Canada*, en 1984: 70 436 divorces ont été accordés impliquant 83 000 enfants (*Couples in Crisis* II p.1).

. Au *Québec* on compte plus de 40 000 enfants touchés par le divorce de leurs parents. (1)

Ces chiffres nous surprennent? Ils parlent d'eux-mêmes mais ne livrent pour autant qu'une partie de la vérité car les statistiques ne dénombrent que les divorces et laissent dans l'ombre les enfants des parents séparés (soit légalement, soit de fait). La réalité des enfants du divorce n'est donc que *partiellement recensée*.

Au-delà de tous ces chiffres qui sont parfois des outils précieux pour sensibiliser nos dirigeants à envisager des solutions, les enfants, suite à la rupture de vie commune entre leurs parents, vivent des bouleversements que nous tenterons d'éclaircir.

Nous regarderons donc dans un premier temps les *effets psychologiques et sociaux* que le divorce amène chez les enfants. Par la suite nous aborderons les *conséquences financières* dont on parle peu mais qui sont des clés explicatives réelles et importantes de la détresse de plusieurs enfants du divorce. Dans un troisième volet nous amorcerons la réflexion sur les *besoins des enfants* et les *responsabilités des parents*. Enfin nous présenterons brièvement la *médiation* comme une nouvelle pratique qui favorise la collaboration entre les parents et met l'enfant au premier plan de la réorganisation familiale future.

(1) Statistique Canada (1984) fait état de 227,430 enfants de moins de 18 ans dans des unités de familles monoparentales. (Fichier de microdonnées sur le revenu de 1984 Compilation spéciale du bureau de la statistique du Québec.)

Conséquences psychologiques et sociales ou comment les enfants réagissent-ils au divorce de leurs parents?

La rupture du lien du couple est souvent angoissante pour les enfants. Selon Wallerstein Kelly (1983) cette expérience a pour effet de diminuer les sentiments de sécurité et de protection que procurait la famille avec deux parents (quand tel était le cas) et peut amener une période de crise intense.

Avant de regarder de près les réactions des enfants au divorce il est important de noter que *ce n'est pas le divorce ou la séparation en soi qui amène des conséquences négatives chez les enfants et les adultes mais la façon dont la rupture se vit*. En effet, la qualité de la communication et la collaboration entre les deux parents sont des facteurs essentiels favorisant l'adaptation des enfants à l'épreuve du divorce.

Quelles sont les principales réactions des enfants au divorce/séparation de leurs parents? Il n'existe pas une règle générale qui caractériserait tous les enfants mais plutôt des manifestations semblables qui varient selon l'âge, le sexe, le tempérament unique de l'enfant. Mentionnons aussi que les conditions économiques dans lesquelles la rupture se vit ont un effet certain sur l'adaptation au divorce pour les enfants et les parents.

Régression:

On a constaté que les jeunes enfants de 3 à 5 ans tentent de nier la séparation et ont des comportements de régression: pipi au lit, difficulté de langage, difficulté à s'endormir, cauchemars plus fréquents.

Agressivité:

Les jeunes enfants deviennent plus *instables* ou *agressifs* à la maison ou avec leurs copains à la garderie. A tout âge, ils manifestent de la colère, cherchant parfois à trouver un coupable. Cette colère peut être interprétée comme l'extériorisation d'un sentiment *d'impuissance* et de *rejet*.

Les enfants ne choisissent pas le divorce: ils subissent la décision de leurs parents et, à ce titre, se sentent mis à l'écart. La colère suite au choc de cette annonce est une réaction normale et on peut la considérer constructive.

Tristesse:

Tout comme pour la colère, la grande *tristesse* qu'ils manifestent est aussi normale. Cette tristesse n'est pas souvent verbalisée et les enfants et adolescents la vivent souvent seuls. Ils expriment une profonde déception qui perturbe l'image qu'ils ont d'eux-mêmes et de la relation à l'autre.

Culpabilité:

Les enfants du divorce tout comme leurs parents sont envahis de questions et d'inquiétudes de toutes sortes, Ils s'interrogent sur leur comportement, leurs gestes antérieurs et se sentent responsables des disputes des parents ou de leur décision de se séparer. Faute de comprendre le "pourquoi" de cette rupture ils concluent que c'est de leur faute surtout jusqu'à l'âge de 8-9 ans.

La peur d'être abandonnée:

La garde des enfants est confiée à la mère dans 85% des cas et traditionnellement, le père se voit octroyer des "droits de visite et de sortie" une fin de semaine sur deux. Il existe actuellement une tendance à favoriser un partage des responsabilités parentales de façon plus équilibrée entre les deux parents.

Quoiqu'il en soit, l'enfant croit souvent avoir perdu son père (dans la plupart des cas) car il ne le voit pas aussi souvent qu'auparavant. En conséquence, il a souvent peur de perdre sa mère. Cette inquiétude est d'autant plus présente que souvent sa mère, suite au divorce, sera obligée de retourner aux études ou au travail et sera elle aussi moins présente à l'enfant.

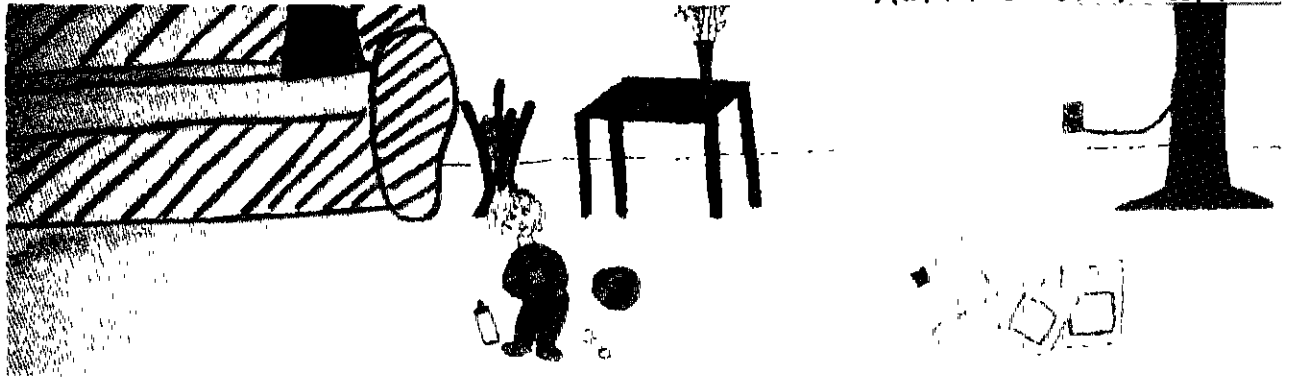
Tentative de réconciliation:

Selon une étude menée auprès de 60 familles, sur une période de 10 ans, Wallerstein et Kelly (1983) ont démontré que même après 10 ans les enfants veulent réconcilier leurs parents. Ils inventeront plusieurs stratégies pour réussir cette réconciliation car ils trouvent cette étape de séparation insécurisante et menaçante.

Indifférence:

A l'adolescence particulièrement on remarque une attitude de "je m'en foutisme". L'adolescent veut s'éloigner de son milieu familial pour intensifier les relations avec ses amis et acquérir de plus en plus son indépendance. Le divorce de ses parents pourra augmenter des sentiments d'inquiétude propices à cet âge mais, règle générale, les adolescents auront tendance à se replier davantage et à manifester une certaine indifférence. De plus, ayant été

Mathilde Croteau, 15 ans



témoins des difficultés parentales, ils mettront en question le bien-fondé du mariage et de la parentalité.

Il est ici prudent de ne pas généraliser ces données car aucune étude comparative n'a été faite entre un groupe d'adolescents d'une famille biparentale et ceux d'une famille monoparentale. Il est difficile ainsi de distinguer les réactions propres au divorce de celles reliées à la "crise" de l'adolescence en général.

Baisse des résultats scolaires:

La Presse a publié jeudi le 15 octobre 1987 un article intitulé "L'angoisse des familles monoparentales : les enfants sont moins forts à l'école" sans ajouter à ce titre un point d'interrogation qui aurait témoigné plus adéquatement, selon moi, du contenu de cet article. Nous reprenons ici, les trois principales idées de cet article signé par André Pratte.

1. Des recherches aux Etats-Unis, en Angleterre et au Québec ont démontré qu'en moyenne les enfants de foyers désunis ont de moins bons résultats scolaires que ceux qui vivent avec leurs deux parents. Mais prudent et se garder de se limiter à ces affirmations dans l'interprétation de l'étude. Selon l'auteur de l'article en effet, les recherches

anglaises et américaines ont également démontré "que si ces enfants ont de moins bonnes notes c'est parce qu'ils vivent dans de moins bonnes conditions économiques. Lorsque les conditions matérielles sont égales, la différence de performance entre les élèves vivant avec un seul parent et leurs camarades vivant avec deux parents est beaucoup moins grande". (La Presse-15/10/87, p.A.6)

2. De plus, comme nous l'avons déjà mentionné, ce pourrait être la période de conflits intenses qui précède la séparation qui serait responsable des difficultés scolaires de certains enfants du divorce.

"En quel cas on peut croire que si les parents ne s'étaient pas quittés et avaient continué à se battre, l'enfant aurait eu de pires notes que celles qu'il a obtenues après la séparation".

3. A la fin d'une étude approfondie menée par Elsa Ferri en Angleterre on apprend que "ce ne sont pas tous les enfants vivant avec un seul parent qui réussissent moins bien à l'école que leurs camarades vivant dans une famille à deux parents. L'écart modeste entre les deux groupes d'enfants indique que bon nombre de parents seuls ont très bien réussi à élever leurs enfants". Parmi les enfants d'une

même famille, qu'elle soit biparentale ou monoparentale, un enfant réussira très bien et l'autre éprouvera de grandes difficultés scolaires.

Les faits énoncés dans cet article de *La Presse* apportent des nuances importantes et viennent combattre des préjugés qui sont souvent une source additionnelle de culpabilité pour les mères cheffes de famille trop souvent seules pour prendre soin de leurs enfants et de leur nouvelle vie.

Pour conclure soulignons l'importance de rappeler que toutes les réactions mentionnées sont *normales* : elles sont l'expression saine de la blessure venue du choc de la rupture. Cependant si ces réactions persistent très longtemps et s'aggravent, on verra à se questionner et à rechercher de l'aide auprès des professionnels et des groupes d'entraide.

Conséquences économiques: les femmes cheffes de famille sont pauvres... et leurs enfants aussi.

De nombreux auteurs ont illustré les conséquences psychologiques et sociales du divorce chez les parents et chez les enfants; peu de recherches font mention des lourdes conséquences financières pour les enfants du divorce. Un travail de recherche en Service Social, en collaboration avec Claire Ste-Marie (février 1986) nous a permis d'approfondir ce que nous avons déjà constaté dans nos pratiques respectives, soit l'ampleur du phénomène de la pauvreté des femmes suite au divorce dans le système judiciaire. Illustrer la pauvreté de ces mères cheffes de famille revient à démontrer aussi celle de leurs enfants dont elles ont la responsabilité légale et physique dans 85% des cas.

Rappelons brièvement quelques données tirées de cette recherche:

1. Les pensions alimentaires reçues par les mères cheffes de famille se situent à 20% du revenu net du mari. Les conséquences de ces faibles pensions alimentaires se résument ainsi selon la sociologue Weitzman:

"Après le divorce, le niveau de vie du mari est invariablement supérieur à celui de son ex-épouse et de leurs enfants".

Les réductions les plus importantes ont lieu dans les familles dont les revenus étaient les plus élevés. Me Louise Dulude a illustré dans une excellente étude *Pour le meilleur et pour le pire*

(p.47) que "dans les familles dont les revenus se situaient entre 30 000\$ et 39 000\$ avant le divorce, les femmes doivent se contenter (après le divorce) de moins de 40% des revenus familiaux antérieurs tandis que les maris se maintiennent à 78%."

2. Ces données concernent les femmes qui *reçoivent* effectivement la pension alimentaire; mais les faits réels sont plus "dérangeants" encore car:

1/3 des femmes cheffes de famille reçoivent le plein montant prescrit

1/3 reçoivent moins que le montant ou irrégulièrement

1/3 n'en touchent jamais un sou (Calgary Law Research)

3. Que faire alors?... *Inévitablement* demander l'aide gouvernementale et devenir "bénéficiaire" du Bien-Etre social. Nous ne nous attarderons pas à analyser la question des prestations d'aide sociale. Mentionnons toutefois quelques chiffres tirés de l'étude de Céline Le Bourdais (1981): Au Québec, 60% des familles recevant de l'aide sociale ont une femme à leur tête, comparé à 20% des familles vivant en couple.

4. En dehors de la réalité des pensions alimentaires insuffisantes ou impayées et des maigres prestations d'aide sociale, le Conseil national de Bien-Etre social nous dresse un bilan aussi triste de la situation économique des femmes cheffes de famille. Le tableau se résume ainsi:

5 familles sur 10 dirigées par une femme seule sont pauvres, comparé à 2 familles sur 10 dirigées par un homme seul et 1 famille sur 10 comportant 2 parents.

Les enfants du divorce auront ainsi à s'adapter à l'instabilité économique et à la pauvreté parfois alarmante de leur mère.

Leur standard de vie diminue irrémédiablement.

Conséquemment à cette baisse de revenus, ils auront à changer de maison, d'école, de réseau d'amis car leurs mères sont dans l'impossibilité de maintenir financièrement la résidence familiale. Cette résidence familiale ne leur appartient que dans des cas exceptionnels et elles n'arrivent pas à acheter la part de l'ex-conjoint quand elles sont copropriétaires.

L'instabilité économique et les multiples changements qui en découlent dans l'univers des enfants amène des conséquences lourdes et négatives sur leur adaptation au divorce.

Les différences flagrantes entre les niveaux de vie des ex-conjoints devient matière à conflit et à frustration pour les parents et pour les enfants. La différence se poursuivant à travers les années, une agressivité s'installe, détériorant les relations parentales et les enfants en font trop souvent les frais.

Les enfants du divorce sont en mesure de comparer les niveaux de vie différents. Ils reprocheront au parent gardien (la mère le plus souvent) ses restrictions budgétaires et rechercheront chez le parent non-gardien (le père) des récompenses financières compensatoires.

Le divorce de leurs parents provoque de multiples deuils qui sont difficiles à assumer. Une étude récente du Conseil Consultatif canadien sur la situation de la femme révèle qu'en cas de rupture du mariage, "le niveau de vie des femmes et des enfants enregistre une baisse considérable, tandis que celui des hommes s'améliore à tel point qu'ils ont presque le double du revenu net d'avant la séparation" (*La Presse*, article de Huguette Roberge, dimanche 1er novembre 1987, p. A.10).

PENSIONS ALIMENTAIRES 1981 À 1986 ATTRIBUTION ET PERCEPTION

Rapport déposé en février 87 au ministère de la Justice du Québec

Depuis 5 ans au Service de perception des pensions alimentaires,
 . 34,000 demandes ont été reçues
 et les sommes répurérées atteignent en moyenne 700.\$ par dossier
 . 20% des bénéficiaires d'une pension ont eu recours au percepteur

Jugements accordant une pension

. femmes au travail avec enfants à charge	72%
. femmes au foyer " " "	61%

"On constate avec étonnement que les femmes au travail avec enfants à charge bénéficient d'une ordonnance de pension alimentaire dans une plus forte proportion que les mères au foyer..."

Dans les faits, le sondage nous révélera que la majorité des femmes au foyer deviennent des bénéficiaires de l'aide sociale après le jugement" (p.64-65)

Bénéficiaires de la pension

	<u>1981</u>	<u>1983</u>
. femmes seulement	15.9%	9.37%
. femmes et enfants	35.5%	37.0%
. enfants seulement	48.6%	53.7%

Perception des pensions

"On remarque que les dossiers qui se retrouvent devant le percepteur sont plus souvent que les autres des cas où le juge a imposé les modalités du jugement faute de convention entre les parties". (p.115-116)

Partage des biens

. partage des avoirs	15.7% des cas
. partage en nature	97.0% des cas

Les besoins des enfants du divorce: comment y répondre?

Dans un divorce ou une séparation, les adultes vivront des sentiments de tristesse, de désarroi, de colère, de culpabilité. Ces adultes sont inquiets, préoccupés et confus et seront ainsi moins disponibles aux enfants, du moins au début. Les réactions, les commentaires viennent de toutes parts. Les parents auront de nombreuses questions sur leurs lendemains incertains. Une des préoccupations importantes est celle de leurs enfants: Comment réagiront-ils? Seront-ils marqués pour la vie? Que faire avec eux? Les enfants du divorce ont des besoins précis, quels sont-ils?

Besoin d'être tenus en dehors du conflit du couple:

La crise ou les difficultés reliées à la séparation du couple doivent se vivre entre les deux adultes concernés. Il est préférable de ne pas impliquer l'enfant dans les querelles sur l'argent, les visites, l'éducation, les vacances, etc... Ils ne doivent pas être utilisés comme le porte-parole ou le bouc-émissaire des ressentiments de l'adulte envers son ex-conjoint ou ex-conjointe. Autant

que possible il est préférable de laisser l'enfant poursuivre ses activités habituelles (activités scolaires, jeux et loisirs) et de l'éloigner des discussions orageuses. Parmi les facteurs qui facilitent l'adaptation des enfants au divorce vient en tête de liste, dans plusieurs études, le degré de capacité des parents à résoudre ou à mettre de côté leurs conflits de couple dans leurs liens avec leurs enfants.

Besoin d'être bien informés:

Les enfants du divorce sont surpris, inquiets et confus... comme leurs parents... et davantage. Il est essentiel de les informer. Il s'agit d'être franc et honnête sans les accabler de détails qu'ils ne pourraient comprendre. Les explications devront être ajustées selon l'âge des enfants. Il est bon d'encourager l'enfant à poser des questions aussi souvent qu'il le désire en ce qui concerne cette décision qui l'inquiète.

Il est souhaitable que l'enfant soit préparé à la séparation et non pas informé après les faits. De plus il est recommandé que cette annonce soit faite en présence des deux parents. Si tel est le cas, le problème sera défini comme ayant des causes communes au père et à la mère et le blâme ne sera pas rejeté sur un seul des parents.

Enfin lors de cette période d'informations, les enfants *ont besoin d'entendre et de réentendre qu'ils ne sont pas responsables de cette séparation.*

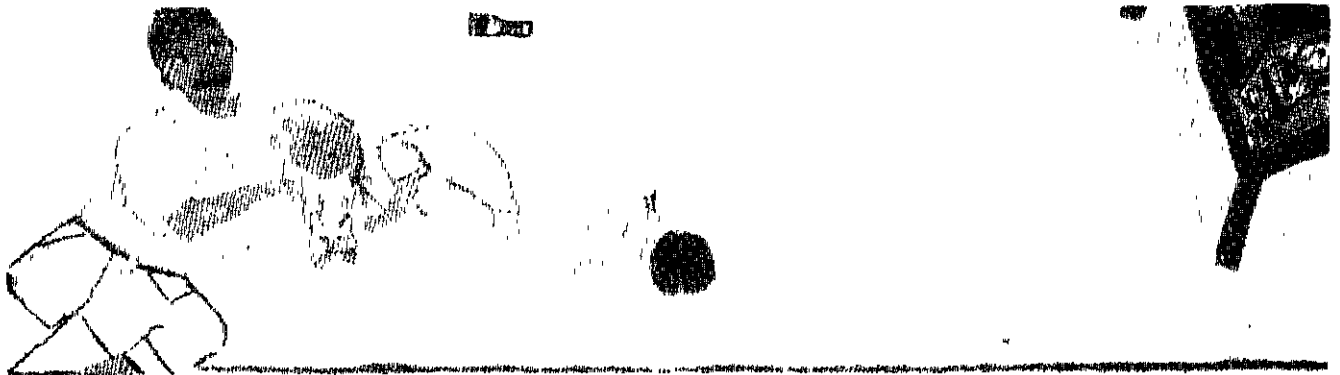
Besoin d'être réassurés sur l'amour de chacun des parents:

Les enfants qui expérimentent la séparation des parents ont peur d'être abandonnés, avons-nous dit. Ils ont souvent besoin d'entendre qu'ils ont deux parents même si dorénavant ils habitent deux maisons différentes.

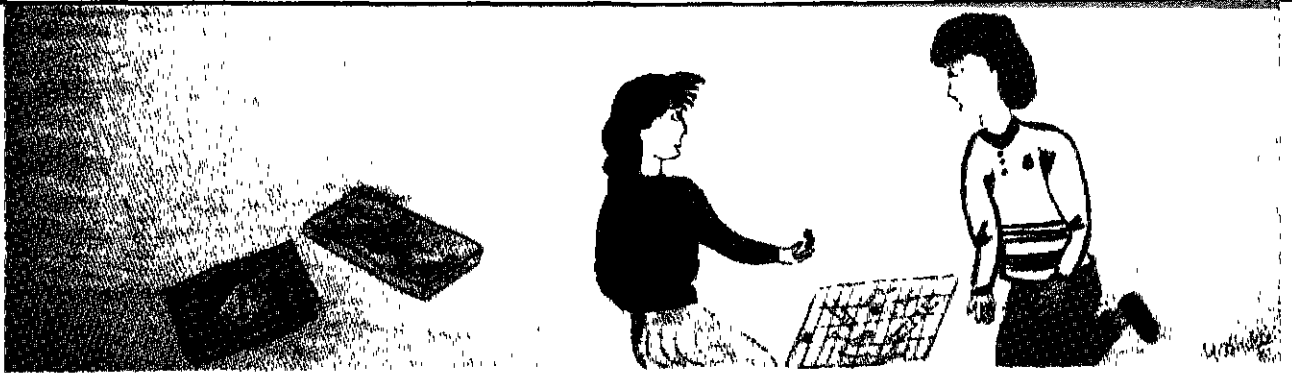
Dans la brochure de Santé et Bien-Etre Canada intitulée "*Comment aider les enfants à affronter la séparation*" on retrouve un court texte qui pourrait être utilisé en tout ou en partie pour rassurer l'enfant:

"Papa et maman ne s'entendent plus... Nous nous fâchons l'un contre l'autre. Parfois maman ou papa pleure ou s'en va longtemps. Ces choses se produisent parce que nous ne sommes plus heureux ensemble et que nous ne voulons plus vivre ensemble. Vous continuerez cependant d'être nos enfants et nous prendrons soin de vous. Ce n'est pas de votre faute et nous vous aimons beaucoup tous les deux".

Parallèlement à ce besoin d'être aimés par leurs deux parents, les enfants du divorce ont



Mathieu Croteau - 12 ans



Mathilde Croteau - 15 ans

Besoin d'aimer librement chacun des parents:

Les enfants sont, dans la plupart des cas, en présence de leur mère. Ceux qui avaient un contact étroit avec leur père avant le divorce réagissent fortement à sa perte soudaine, totale ou partielle. Sauf dans les cas où la relation père-enfant était néfaste, le maintien des contacts avec le père est souhaitable et important.

Pour faciliter la réponse à ce besoin, il est recommandé aux parents de favoriser les contacts de quantité et de qualité avec ses deux parents. Pour faciliter la compréhension et la mise en pratique de ce principe important il est parfois nécessaire d'avoir recours à une aide extérieure neutre et qualifiée que l'on appelle médiateur-médiatrice en matière de divorce. Nous reparlerons brièvement de la médiation à la fin de cet exposé mais je tiens ici à souligner les avantages d'avoir recours à un-e médiateur-médiatrice pour favoriser le contact de l'enfant à ses deux parents.

Besoin d'exprimer ouvertement leurs émotions et de les assumer:

La tristesse, l'inquiétude, la colère doivent être acceptées et normalisées. Il est bon de s'en parler ouvertement et de supporter l'autre en l'écoulant.

Les parents auront à être compréhensifs face aux réactions

émotives. Ils peuvent tenter d'aider leur enfant à identifier la cause de leur émotion (ex. As-tu de la peine à cause de ce qui se passe entre maman et papa? ou C'est quoi exactement qui te fait cette grande peine?...).

Quand ces besoins immédiats seront satisfaits, les enfants auront d'autres besoins à satisfaire qui nécessitent une plus longue période de temps:

Besoin de reconnaître la permanence du divorce:

Pour aider l'enfant à assumer les nombreuses pertes qu'occasionne le divorce, il appartient au parent d'affirmer et de réaffirmer la permanence du divorce: il est nuisible et néfaste d'entretenir le faux espoir de la réconciliation. Il est préférable pour l'enfant (et le parent aussi) de profiter pleinement du présent, le passé n'étant plus à refaire et l'avenir très souvent incertain.

Besoin de sentir que les parents sont capables de se parler:

Avec le temps et avec le support d'une aide professionnelle si nécessaire (médiation) les parents auront accepté ou assumé le choc de la rupture. Ils ne s'aiment plus ou ne vivent plus ensemble mais ils restent parents pour la vie... alors il est nécessaire et fondamental de se PARLER en tant que parent, de l'éducation, de l'orientation, des

besoins des enfants. Il s'agira de mettre en commun nos inquiétudes et nos espoirs en tant que parents de ces enfants qui sont les nôtres.

Besoin d'accepter graduellement les changements multiples:

Le divorce, avons-nous dit, amène un changement de maison, d'école, de réseaux, de standard de vie: toutes les habitudes sont modifiées, les horaires, les ressources etc...

Il est important de rétablir une certaine stabilité et une des façons d'installer un climat plus stable consiste à mettre de l'ordre dans la vie quotidienne.

L'Association canadienne pour la santé mentale a publié une série de dépliants sur la vie en famille avec des jeunes enfants intitulée *L'émotivité et l'enfance*. Dans un de ces dépliants portant le titre de "Grandir avec un parent seul" on donne aux parents quatre précieux conseils pour faciliter la stabilité:

1^o Essayez d'établir une routine stable à la maison.

L'enfant doit savoir quand vous serez à la maison quels arrangements sont prévus pour les repas, les heures de devoir, de gardiennage, de sorties et loisirs.

2^o Faites-les participer aux activités familiales et aux décisions.

De façon réaliste et en tenant

compte de leur âge, le partage des tâches est non seulement nécessaire mais peut fournir l'occasion d'un rapprochement. Il importe de ne pas confier à l'enfant des responsabilités trop nombreuses ou trop lourdes. En aucun cas il ne doit jouer le rôle "du parent-absent": il est un enfant et doit le rester.

3^o Parlez honnêtement de votre situation financière:

Vos plus grandes difficultés sont d'ordre financier. Il ne s'agit pas d'inquiéter l'enfant avec ces problèmes mais il importe d'éclaircir la situation et d'en parler ouvertement. Les enfants doivent savoir ce que vous êtes en mesure de contribuer pour les vêtements, les sorties. Il faudra parfois faire des prouesses et développer votre créativité afin de trouver des divertissements intéressants et peu coûteux.

4^o Essayez de favoriser le contact des enfants avec d'autres personnes:

Il est bon de maintenir les contacts de l'enfant avec la famille élargie (grands-parents oncles, cousins). Comme souvent l'adulte divorcé aura à se créer un nouveau réseau d'entraide et d'amitié, il sera bénéfique à l'enfant de l'intégrer à ce nouveau cercle social agrandi qui deviendra supportant pour le parent et pour l'enfant. Parents et enfants pouvant échanger entre eux se sentiront moins isolés, plus détendus. Les associations de familles monoparentales sont des ressources d'entraide et d'amitié très importantes à ce sujet. N'hésitez pas à vous joindre à ces groupes d'entraide et à y manifester vos besoins.

La médiation: aide précieuse pour mieux vivre la rupture et réorganiser la vie familiale future

Les besoins des enfants sont multiples suite au divorce et les tâches des parents aussi. C'est une entreprise longue et difficile qui nécessite la collaboration des deux parents et parfois une aide extérieure.

Depuis 1981 est née au Québec une pratique spécialisée pour aider le couple à mieux vivre la rupture et réorganiser la nouvelle vie familiale: c'est la MEDIATION en matière de divorce.

Se basant sur la conviction profonde que "la séparation représente la fin du couple mais non la fin de la famille" la médiation s'adresse à tous les couples désireux de s'entendre pour dissoudre leur mariage dans un processus humain de collaboration et de respect mutuel.

Le défi est de taille mais reste fondamental pour le bien-être des enfants et la santé de la famille en réorganisation. Le choc de la séparation peut diminuer temporairement la capacité parentale. Il faut se respecter, éviter de se culpabiliser et s'accorder du temps pour apprendre parfois à s'ajuster à un nouveau rôle de parent. Il va sans dire que la médiation favorise que les ex-conjoints fassent des efforts pour se parler et s'écouter en tant que parents. Il est souhaitable de viser à avoir par l'échange une base mi-

nimale d'unité de pensée sur des questions d'éducation, d'orientation par exemple. Ceci ne veut pas dire s'immiscer dans la relation que l'enfant développe avec l'autre parent. Au contraire, il est préférable de respecter ou de tolérer la différence au niveau des habitudes de vie respectives des deux parents.

La médiation sera donc utilisée pour aider le couple à se séparer plus humainement et pour favoriser l'échange et le partage des responsabilités parentales et financières. La médiation peut être envisagée avant les procédures légales, pendant ou même après, pour renégocier avec un tiers impartial certains points insatisfaisants concernant les enfants ou les questions financières. Il est souhaitable, toutefois, d'avoir recours à la médiation *avant* toute démarche légale et de soumettre *toutes* les questions à la médiation. Le divorce étant psychologique, social, économique et juridique on ne saurait dissocier ces aspects étroitement reliés.

Au Québec, il existe deux services publics de médiation. Au Québec on offre la médiation partielle i.e. qu'on y traite essentiellement de la question des responsabilités parentales.

A Montréal, le Service de Médiation à la Famille offre la médiation globale i.e. traite de *toutes* les questions reliées au divorce, autant celle des responsabilités parentales que celles des responsabilités financières. Les médiateurs(3) et médiatrices(3) sont des travailleurs (ses) sociaux expérimentés en intervention conjugale et familiale. L'avocat conseil du Service est responsable de la transmission de l'information juridique à tous les

membres de l'équipe et doit réviser les projets, d'entente préparés par les médiateurs-médiatrices.

De plus quelques professionnels offrent de la médiation en pratique privée. Il est important de s'informer sur la formation qu'ils ont reçue et sur leurs qualifications. Il suffira pour cela de rejoindre l'Association de médiation Familiale du Québec qui a vu le jour en novembre 85 et qui a établi des critères de formation et d'expériences pertinentes supervisée pour quiconque veut devenir membre accrédité de l'Association.

La médiation offre de grands avantages dont celui de favoriser la collaboration entre les ex-conjoints, de réduire les sentiments d'anxiété et de colère et de maintenir la communication directe entre les parents. Sur-tout elle préconise le respect des besoins des parents et des enfants et fonde son intervention sur la dignité et l'estime de soi.

Suite à une longue réflexion, à une démarche universitaire et à un stage au Service de Médiation, je privilégie pour tout couple qui veut se séparer d'avoir *d'abord* recours à des services de médiation. La médiation devra avoir un double but: celui d'humaniser la rupture des couples et des familles et celui d'établir les bases de deux réseaux de vie, de deux nouvelles structures familiales ou

chacun des ex-conjoints gardera sa fidélité à ses enfants.

Comme ces enfants sont plus de 40 000 au Québec et qu'ils ont peu de terrain pour exprimer leur point de vue, offrons-leur le mot de la fin qui constitue selon moi un excellent témoignage en faveur de la médiation. A l'émission "Droit de Parole" du 12 décembre 1986, à la question: "Qu'avez-vous à dire aux parents qui s'apprêtent à divorcer?"... Voici les réponses: "-Parlez à vos enfants. - Quittez le foyer petit à petit. - Conservez un contact avec vos enfants même si vous n'en n'avez pas la garde et ne faites pas supporter à vos enfants le poids de votre divorce". (Propos d'enfants et d'adolescents de 8 à 20 ans).

Sources:

ANGERS(Andrée), GUILBAULT (Francine), "La médiation: étape de restructuration de vie" Rapport de stage en vue de l'obtention du grade de maîtrise en Service Social, Université de Montréal, août 1987.

GUILBAULT (Francine), STE-MARIE (Claire), "Les familles monoparentales". Recherche d'aspect socio-économique, Université de Montréal, février 1986.

PLOURDE (Jean-Claude), Ateliers de parents offerts au Service de Médiation, préparés

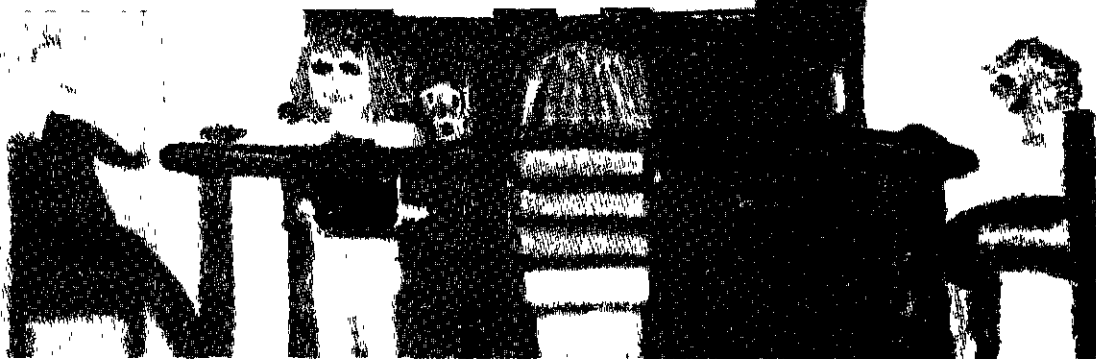
par Jean-Claude Plourde et que nous avons expérimentés ensemble lors de mon stage. Série de trois rencontres de parents "Médiation en groupe".

Les autres sources sont disponibles (gratuitement pour certaines) et seraient très profitables aux regroupements de familles monoparentales.

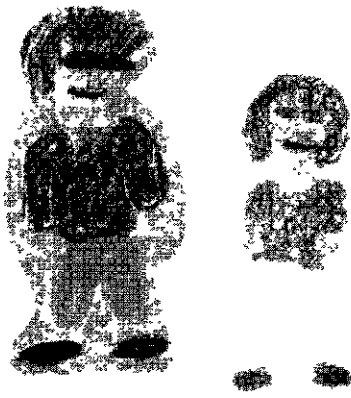
Vidéo et texte "Les enfants divorcent-ils" Centre de communication en santé mentale, Hôpital Rivière des Prairies.

Brochure de Santé et Bien-Etre Social Canada " Comment aider les enfants à affronter la séparation". (gratuit).

Dépliants de l'Association canadienne pour la santé mentale "L'émotivité et l'enfance": dont deux spécialement " Grandir avec un parent seul" et "Quand la famille se démembre".



Catherine Martel - 9 ans



BULLE JEUNESSE

Un vieux rêve... faire place à nos **jeunes**. L'esprit des Fêtes nous y entraîne. Qui sait où cette aventure va nous mener...

Faites-nous part de vos idées. Qu'aimeriez-vous dire? Nous dire? La place est à vous... Faites-nous parvenir vos textes au Bulletin de liaison, F.A.F.M.Q., 890 boul. Dorchester Est, pièce 2320, Montréal(Qué), H2L 2L4.

Pour vous tendre la main, Lucie a écrit pour vous ce conte de Noël. A tous les "Emmanuel" qui nous lisent, JOYEUX NOËL, et au plaisir de vous lire!

Conte de Noël

Lucie Dubuc

C'est la veille de Noël. Emmanuel est seul à la maison. Sa mère et sa soeur assistent à la messe de minuit. Pour la première fois, il a refusé d'y aller. Sa mère a respecté sa décision, mais Emmanuel sentait bien qu'il la peinait. Et maintenant un vague remords qu'il ne s'avoue pas le rend triste: "Je déteste Noël. Ce jour-là, on voudrait que les relations familiales soient parfaites. On a trop d'attentes et la réalité est encore plus décevante que d'habitude".

Il est assis devant l'arbre de Noël, un vrai sapin dont le parfum lui rappelle les promenades en ski de fond à travers les sous-bois. Celui-ci ne présente pas la sobre élégance des sapins avec leurs manchons de neige pour toute parure. Il ne manifeste pas non plus une vulgarité tapageuse. Il évoque plutôt le merveilleux des contes. Les lumières électriques de toutes les couleurs, reflétées indéfiniment par les boules éclatantes, les glaçons scintillants, entourent l'ar-

bre d'une aura qui le soustrait à la réalité. Emmanuel, pourtant convaincu que la tradition du sapin de Noël n'est plus qu'un racket commercial, en subit la magie.

L'arbre illuminé s'enracine parmi les cadeaux. La mère d'Emmanuel n'est pas riche. Ils ne sont donc pas aussi nombreux que lorsque son père était là. Mais maman a voulu compenser cette perte par la beauté de l'emballage. Quels prodiges d'imagination! Le papier, original, aux teintes vives, a été choisi avec attention. Impossible de confondre son cadeau avec celui de sa soeur. Sur le sien, un jeune fondeur solitaire parcourt une forêt tandis que le papier de sa petite soeur, folle de lectures, emprunte son motif à divers contes de fées. La mère a noué avec art des rubans assortis aux papiers et remplacé les choux ordinaires par des cocottes naturelles, des fleurs de papier de soie, des biscuits faits à la maison. Emmanuel éprouve

une hâte enfantine à la pensée d'ouvrir son cadeau; le charme de l'apparence se communique au contenu.

Son regard s'attarde maintenant à la crèche, nostalgique. L'année passée, il croyait encore avec ferveur et puis... plus rien. Comme il n'est pas hypocrite, il ne veut pas participer à la messe, pas même à Noël, pas même pour plaire à maman. Mais comme Noël était plus émouvant, plus vrai, plus plein quand il prenait pour lui un sens religieux. Aujourd'hui, seuls les magasins ont intérêt à perpétuer cette fête artificielle. Fête des cadeaux, de la bouffe et de la boisson. Une fête plutôt grossière. Une obligation coûteuse qui crée des tensions inutiles. L'humeur noire d'Emmanuel revient.

Soudain il voit son corps rapetisser tandis qu'il est emporté comme par un vent violent. Il se retrouve dans un paysage étrange, à la fois désertique et rocheux. En reconnaissant au

loin l'étable, il comprend que le papier gris pailleté qui entoure la crèche forme le sol qu'il foule. Il se penche pour toucher, non pas du papier, mais de véritables rochers où la lumière intense d'une étoile éparpille sa poussière. Emmanuel cherche le salon d'où il vient... le désert n'a pas de fin. Que faire? Il marche vers l'étable. Il songe aux pauvres bergers qui apportaient des présents. Gêné d'arriver les mains vides, il fouille dans ses poches de jeans. Rien. Il regarde à son poignet la belle montre qu'il a reçue de son père lors du dernier Noël. Aussitôt, il détourne les yeux en signe de refus. La seule idée de s'en séparer est douloureuse.

Au seuil de l'étable, Joseph l'accueille chaleureusement. Marie, assise près de la mangeoire où l'enfant est couché, en détache les yeux pour saluer Emmanuel. Elle a l'air fatiguée. Ses traits tirés empreignent son frais visage de gravité. Elle est tellement belle qu'Emmanuel doit se forcer pour ne pas la regarder tout le temps. Il s'étonne de la jeunesse de Marie et Joseph. On dirait presque des adolescents, comme lui. Marie lui offre de prendre Jésus. Il hésite, se tourne vers Joseph comme pour chercher du secours. "Je ne sais pas comment. J'ai peur de lui faire mal". Il s'aperçoit que Jésus est un bébé, vulnérable et dépendant. Joseph lui montre comment placer ses bras pour soutenir la tête du bébé et Marie y dépose le petit paquet de chair. Emmanuel le berce puis, comme s'il oubliait



Julie
Martel
12 ans

Julie Martel - 12 ans

la présence des parents, lui parle tout doucement. Dès lors, l'enfant fixe ses yeux grand ouverts sur son visage. "Jésus, ça m'émeut de te voir aussi petit et faible que n'importe quel bébé. Je sais la perfection que tu atteindras malgré les nécessités de la condition humaine que tu subis. Tu m'apprends à respecter, à défendre la fragilité de ce qui naît pour que se développent ses possibilités infinies..." Emmanuel, un peu perdu, remet l'enfant à sa mère. Joseph lui donne du fromage pour le voyage du retour. Emmanuel enlève sa montre et la tend à Joseph: "C'est pour Jésus plus tard. Ça lui dira quand il est temps d'agir."

Comme Marie et Joseph n'ont jamais vu de montre, il leur

explique quel moment de la journée correspond à quelle position des aiguilles. Il ajoute: "cette montre vient de mon père. C'est le plus beau cadeau que je peux faire parce que c'est l'objet auquel je tiens le plus au monde". Marie a les yeux pleins d'eau. Emmanuel part sans savoir ce qu'il adviendra de lui. La nuit est douce. Il s'étend dans une anfractuosit . Il s' veille aux cris de "Joyeux No l!" de sa m re et de sa soeur. Encore  tourdi de sommeil, machinalement, il consulte sa montre. Une heure. "J'ai donc r v ", se dit-il avec un peu de regret. Sa soeur lui demande: "Qu'est-ce que tu tiens dans ta main?" Il y d couvre, envelopp  de papier, du fromage de ch vre.

Les Fêtes... de la consommation?

S'il est un moment de l'année où les enfants sont rois, c'est bien le temps des Fêtes. Ils deviennent le centre d'attention de tous: des médias, des publicités, des entreprises commerciales et aussi, *et surtout, de leurs parents*. Tout le monde veut leur bonheur, *coûte que coûte!*

Les parents, eux, sont la cible d'une forte incitation à consommer pour combler tous les vœux de leurs petits. La société, tant l'environnement professionnel que familial, exerce une énorme pression sur eux: il faut créer pour quelques jours l'univers féérique dont rêvent les enfants. Comment résister, quand, même la nature nous fait fléchir par sa beauté? Noël en famille, Noël des enfants au travail, la liste des cadeaux s'allonge. On est bien tenté de changer ses habitudes de consommation, et de faire quelques anicroches à son budget, si serré soit-il. "Il faut bien les gâter un peu". "Une fois n'est pas coutume". Sans compter les parents, les amis qui font souvent des petites extravagances. On ne veut pas être en reste. Et on veut encore moins que son enfant soit privé...

Quant aux enfants, ils deviennent en cette période des spécialistes du magasinage par catalogue. Leur mémoire est fantastique! Ils finissent par connaître par coeur l'inventaire de jeux de tous les magasins et les prix qu'ils annoncent.

Les amis à l'école, la publicité, les vitrines resplendissantes con-

tribuent à augmenter les attentes des enfants à l'égard de la générosité de leurs parents. Quel désespoir d'être le seul du quartier à ne pas avoir le Casino Yathzee ou le Super Ordimini...

Chaque année, il y a des déceptions autour de l'arbre de Noël. "J'aurais aimé offrir davantage, mais... \$\$\$..." "Ouais, c'est pas ça que je voulais!".

Comment éviter ces frustrations de part et d'autre? Est-il possible d'expliquer aux enfants que leurs parents ne peuvent leur offrir tout ce qu'ils désirent? Qu'il y a d'autres façons d'être heureux que de consommer à outrance pour faire comme tout le monde?

C'est difficile, surtout quand la charge émotive est si intense dans la période des Fêtes. Nous avons discuté avec quelques parents des solutions possibles à ce dilemme. Nous vous livrons donc quelques pistes de réflexions utiles, si vous voulez engager la discussion avec vos enfants.

C'est d'autant plus important de discuter de consommation en famille, quand on sait que celle-ci constitue le groupe d'influence primordial et le plus direct sur la décision d'achat d'un individu. Et de plus en plus, la notion de famille s'élargit, avec les séparations, désunions et réunions de toutes sortes. C'est dire que l'influence reçue risque de croître en proportion du nombre des membres de la famille.

En grandissant, les enfants

deviennent plus autonomes financièrement. Nombre d'entre eux gèrent leur petite allocation. Comment les aider à faire de bons choix?

Pas de sourire moqueur, s'il-vous-plaît! Nous sommes loin de prétendre vous livrer ici un modèle infallible de négociation des achats!

Surtout que c'est l'état de conflit quasi général. Conflit entre le budget familial et le standard de vie, entre le désir de faire plaisir et la minceur du porte-feuille. Souvent après une séparation, le niveau de revenus et le train de vie de la famille se trouvent réduits considérablement. Si les besoins et les goûts restent les mêmes, les moyens de les satisfaire, eux, ont changé et toute la famille doit s'adapter. La remise en question des dépenses en fonction des ressources devient plus que nécessaire.

On fait sa liste de cadeaux? Bien des questions surgissent...

Le bien convoité correspond-il à un besoin essentiel?

. La bicyclette, le mini-ordinateur, serviront-ils (soit) de moyen de transport régulier, d'outil d'apprentissage ou de loisir occasionnel?

S'agit-il d'une mode ou d'une utilisation à long terme?

. La motivation de l'enfant est-elle profonde ou passagère?

. Le photographe en herbe va-t-il changer de vocation après les Fêtes?

Le prix du bien risque-t-il de priver la famille d'un autre bien plus important?

. Vaut-il mieux acheter un baladeur (walk-man) ou un appareil à cassettes portatif pour tous les membres de la famille?

L'usage prévu du bien justifie-t-il l'investissement nécessaire?

. Combien de fois cet hiver prévoit-on aller en skis ou patiner?

L'enfant peut-il contribuer à l'achat?

. Si tel est le cas, cela aurait comme effet bénéfique d'alléger la charge des parents et d'impliquer davantage l'enfant dans le processus de choix.

Y a-t-il d'autres solutions que l'achat?

. La location: il est par exemple possible de louer un équipement

de sport, un instrument de musique pour quelque temps. Cela constitue un bon test de motivation et d'aptitudes pour l'enfant (et même l'adulte!).

. L'emprunt: des amis proches ou des membres de la famille seraient peut-être heureux de prêter leur équipement de sport, un magnétoscope, etc., pendant leur absence du temps des Fêtes.

Le genre de démarche que nous venons de décrire est loin d'être à toute épreuve. Mais c'est un effort qui portera ses fruits tôt ou tard et bénéficiera à tout le monde. Le rôle de consommateur averti s'apprend au fil des ans comme le rôle de parent.

Enfin, il est positif d'associer les enfants à l'administration du budget familial. Que ce soit pour les vacances, les loisirs ou la Noël,

l'enjeu est important. Cette expérience aidera les parents à communiquer leurs limites et leurs obligations. De ce fait, les enfants prendront conscience de leurs responsabilités et des conséquences de leurs choix.

Et ensuite, rien n'empêche de se laisser emporter par l'esprit des Fêtes, le coeur et les valeurs à la bonne place.

Tous mes meilleurs voeux à l'occasion de Noël et du Nouvel An.

Lily Gaudreault
Office de la protection
du consommateur

Je suis née ce jour-là (suite)

Ensuite, je me suis permis de laisser danser la valse de mes sentiments: la peine, la honte, la peur, la culpabilité et enfin la colère. Et petit à petit, j'ai laissé libre cours à ces émotions qui m'ont libérée de ma souffrance et fait place à la paix, la gaieté et la joie de vivre. Moi qui courais après le bonheur, je l'ai trouvé tout près, à l'intérieur de moi.

Bien sûr, il y eu depuis ces trois dernières années des hauts et des bas. Mais c'est ça la vie. Ce qu'il y a de différent aujourd'hui,

c'est qu'après avoir tant souffert, je goûte au plus profond de moi chaque plaisir que les jours m'apportent. Des moments difficiles, il y en a encore. Mais j'ai à chaque fois plus de force pour les affronter. Et j'en sors toujours gagnante.

Des cicatrices, j'en ai plusieurs et je ne crois pas qu'elles disparaîtront un jour. En tout cas pas complètement. Mais aujourd'hui, elles sont guéries. Je sors d'une longue maladie, mais maintenant je ris plus souvent que je

ne pleure et je suis remplie d'espoir. Jacynthe, à 3, est mon petit rayon de soleil. Quant à Guillaume je goûte chaque nouveau mot qu'il arrive à m'exprimer. Il a chanté sa première chanson à 5 ans, mais quel plaisir immense et inoubliable ce fut.

J'envisage maintenant l'avenir avec un optimisme sans borne et je suis persuadée que "Rien n'arrive pour rien".

Une amie.



PENSIONS ALIMENTAIRES

Dans le projet triennal que la ministre à la Condition féminine, Monique Gagnon-Tremblay a fait connaître en septembre dernier, une des mesures préconisées pour accélérer "l'égalité économique" des femmes est l'indexation AUTOMATIQUE des pensions alimentaires.

C'est ainsi que le 11 novembre "le ministre de la Justice Herbert Marx a déposé un *projet* de loi faisant en sorte que *toutes* les pensions alimentaires accordées par un tribunal seront automatiquement indexées annuellement".

Toutefois, le projet de loi permet à un tribunal de procéder autrement si l'indice légal d'indexation entraîne une distorsion sérieuse dans l'équilibre entre les besoins du créancier et les facultés du débiteur".
(*La Presse*, 12 novembre 87).

REFORME DE L'AIDE SOCIALE

En commission parlementaire, le ministre de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu, Pierre Paradis, a laissé entendre que la notion de couple, dans son projet de réforme de l'aide sociale, pourrait être axée plus sur l'union économique que sur l'union sexuelle. "L'Etat n'a plus affaire dans les chambres à coucher" a-t-il déclaré. (*La Presse*, 30 octobre 87).

Il est trop tôt pour prévoir de quelle façon ce critère écono-

mique sera évalué, mais à prime abord, cette orientation est intéressante. Il y a quelques années déjà, le Mémoire du Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail (CIAFT) sur l'aide sociale auquel notre Fédération a participé étroitement, émettait une recommandation dans le même sens. Ces deux groupes de pression qui regroupent de nombreuses femmes assistées sociales soumettaient que "d'imputer un statut marital d'office constitue un abus de pouvoir et perpétue le mythe de la dépendance financière des femmes à l'égard des hommes".

Le CIAFT recommandait " que la notion de conjoint soit abolie et qu'on accorde l'aide sociale sur la base de l'autonomie financière de chaque adulte".

AIDE JURIDIQUE

Il y a quelque temps déjà, la Fédération s'impliquait dans un dossier piloté par madame Nicole Kirouac dénonçant une politique répandue chez les avocats de pratique privée qui acceptaient des causes venant de l'aide juridique, et qui chargeaient à leurs client(e)s des frais additionnels que ces dernier(e)s devaient déboursés.

La Cour provinciale a jugé récemment qu'aucun avocat acceptant une cause de l'Aide juridique ne pourra exiger de son client qu'il défraye des honoraires additionnels à ceux assumés par l'Aide juridique. Car, dit la Cour, le premier principe de la loi est justement la gratuité. La Cour d'appel a entériné ce jugement. (*Tiré de la revue Justice*, novembre 87).

EDUCATION

"Le Conseil supérieur de l'éducation a recommandé au ministère de l'éducation d'examiner la possibilité d'ouvrir l'accès à temps complet aux écoles maternelles".

Le Conseil indique que plusieurs parents et éducateurs souhaitent une extension du temps de présence dans les maternelles, et ce, pour des raisons d'ordre pratique et éducatif.

Présentement au Québec les enfants vont à la maternelle cinq demi-journées par semaine. Nous savons que dans certains pays d'Europe, la maternelle à temps complet existe depuis de nombreuses années et s'adresse aux enfants à partir de 3-4 ans. (*La Presse*, 16 octobre 87).

ENQUETE SUR LA PERCEPTION DES PENSIONS ALIMENTAIRES

A la suite de plaintes concernant le Service de perception des pensions alimentaires, le ministère de la Justice a mené une enquête il y a quelques années à laquelle a participé le comité régional de Montréal de la FAFMQ.

Le rapport, déposé en février 87, vient d'être rendu public. Il s'intitule *Pensions alimentaires, 1981 à 1986, attribution et perception*.

Un exemplaire de ce rapport nous a été remis.



Coin lecture et culture

Pour les tout-petits... et les plus grands

Aline Drouin.

En ouvrant un livre, l'enfant ouvre une fenêtre sur la vie... Voici quelques titres pour faire durer Noël en bonne compagnie.

Pour les 3 ans et plus...

Livre-jeu: *Sophie et Pierrot* (contient 1 jeu, 1 livre, 1 cassette), de Ginette Anfousse, Ed. La Courte Echelle, 19.95\$. Ce livre vise à sensibiliser les enfants à l'égalité des sexes.

Pour les 5/7 ans

Collection "*Dis-moi comment?*" 4 albums contenant des activités, des collages, des posters, visant à aider l'enfant à se sentir bien avec lui-même et avec les autres.

Pour les 6/10 ans

La Collection "*Dis moi pourquoi*" en 6 volumes facilite le dialogue entre parents-enfants, sur des sujets difficiles, bien que les textes soient à la portée d'enfants très jeunes. Ed. Deux Coqs d'or, relié cartonné. 7.95\$

Titres:

- 1) *Pouquoi doit-on faire attention?* Un livre sur la prudence.
- 2) *Pourquoi les gens sont-ils différents?* Un livre sur les préjugés.
- 3) *Pourquoi Jérôme a-t-il une nouvelle famille?* Un livre sur les belles-familles.

4) *Pourquoi son papa est-il parti?* Un livre sur le divorce.

5) *Pourquoi faut-il parfois dire non?* Un livre sur la protection.

6) *Pourquoi grand-papa ne revient-il pas?* Un livre sur la mort.

Contes de Noël:

Les deux sapins, texte et illustration de Michelle Daufresne, Ed. du Cerf, 1985, 22 pages. Ce livre est l'histoire d'un vieux sapin malade qui se couvre "par miracle" d'un habit de cristal étincelant la nuit de Noël.

Le Noël de Zéphirin, texte d'André Cailloux, Ed. Paulines, 1985, 24 pages 5.95\$.

Noël dans la tempête, de Chantal Auger, Ed. Etudes Vivantes, 1986, 5.00\$.

Pour les 9/12 ans

Romans-jeunesses, Ed. La Courte Echelle, 8 titres, 6.95\$ chacun.

1) *Ani Croche* de Bertrand Gauthier (récit fantaisiste).

2) *Le complot* de Chrystine Brouillet (aventure policière).

3) *Les géants de Blizzard* de Denis Côté (science fiction).

4) *Amour, réglisse et chocolat* de Marie Décary (histoire d'amour).

5) *La patte dans le sac*, de Sylvie Desrosiers (histoire policière).

6) *Les catastrophes de Rosalie*, de Ginette Anfousse (récit

humoristique).

7) *Atterrissage forcé* de Joceline Sanschagrin (roman d'aventure).

8) *Le journal intime d'Ani Croche* de Bertrand Gauthier (récit intimiste).

Pour les adolescents et les parents:

Les parents... Cause d'ennuis pour les enfants, de Tim Stafford, Ed. Un monde différent, 199 pages, 10.95\$ Ce livre est un guide pour les adolescents qui désirent mettre fin au conflit des générations, de même que pour les parents qui aspirent à franchir le fossé qui les sépare de leurs adolescents.

Bonne lecture et *Meilleurs Voeux* à chacun et chacune .

L'Education de la conscience

Lucie Dubuc

Le livre *Les années magiques* de la psychologie américaine Selma H. Fraiberg cherche surtout à montrer comment obtenir de l'enfant le contrôle de lui-même sans nuire à sa santé mentale, en respectant son développement, de la naissance à six ans.

Ce livre est écrit avec clarté, sans jargon bien qu'il s'appuie sur plusieurs théories psychologiques. L'auteure, qui possède cette qualité essentielle du vulgarisateur, l'esprit de synthèse, a su assimiler ces théories dans sa propre pensée. L'indépendance de sa pensée se manifeste particulièrement lorsqu'elle défend les valeurs auxquelles elle croit, les conclusions qui lui semblent vraies, en s'opposant au courant actuel, aux modes d'éducation.

D'autres éléments ajoutent à la clarté de l'exposé: toutes les notions transmises sont illustrées, avec humour ou émotion, par l'histoire d'un enfant. (Ces exemples concrets nous aident à comprendre le point de vue de l'enfant).

Ce livre confirme que les plus grandes qualités humaines: l'amour, l'intelligence, la conscience de son identité, le contrôle des instincts lorsqu'ils s'opposent à des désirs plus élevés, la conscience, "la plus civilisatrice de toutes les réussites de l'évolution humaine," ne sont pas innées mais le résultat de l'amour et de l'éducation qu'apporte la famille.

Selna H. Fraiberg nous propose une éducation qui non seulement rend l'enfant heureux en le respectant, mais qui l'incite aussi à se dépasser, à viser les plus hautes valeurs humaines.

FRAIBERG, Selna H., *Les années magiques*. trad. Françoise Mer, P.U.F. Paris, 1967, 321p.

MEMO

L'équipe du Bulletin de liaison veut faire de la place à ses lecteurs.

Que vous réagissiez favorablement ou non à certains articles ou que l'actualité vous suggère des commentaires, nous serions heureux de vous lire et de vous publier.

Cependant seules les lettres signées seront retenues, et à cause des contingences d'espace, nous nous réservons le droit de les résumer s'il y a lieu.

**Le Bulletin de liaison est le bulletin officiel de la
Fédération des Associations de familles monoparen-
tales du Québec Inc.**

**Veillez cocher la case appropriée, détacher et
envoyer à la FAFMQ, 890 boul. Dorchester est, pièce
2320, Montréal, (Québec), H2L 2L4.**

.....

Abonnement: 10.00 \$ pour 4 numéros
Bulletin de liaison

Documentation: 3.00\$ chacun

Pour des conditions de vie décentes (1980)

Manifeste: Il était une fois ou plusieurs fois (1983)

Dossier réflexion (sur la problématique de la mono-
parentalité) (1986)

NOM: _____

ADRESSE: _____

CODE POSTAL: _____

Chèque ci-joint à l'ordre de la FAFMQ



BON DE COMMANDE: LES ACTES DU COLLOQUE

Nom: _____

Organisme: _____

Adresse: _____

Ville: _____ Code postal: _____

Tél. _____

Coût: Membre 5\$ ___ Non-membre 10\$ ___

Ce document est un recueil des textes les plus à jour sur
l'évolution actuelle des Québécoises et rend compte de
l'état de notre société en 1987. Un bon outil préparatoire
à la politique familiale qui nous sera proposée en cours
d'année.

Le soleil brille encore

Une fois traversé
le long tunnel de la séparation,
avec son lot de réajustements,
que trouve-t-on ?

Presque toujours un homme nouveau,
une femme nouvelle,
une personne qui a appris à vivre
de ses propres ressources,
à apprivoiser ses préjugés
et ceux des autres,
apte à vivre dans cette société nouvelle
que le Québec est en train
de se donner.

Extrait du Manifeste de la FAFMQ «1983»